



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur **FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME**

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffcregionsud@gmail.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55

SAISON CYCLO CROSS 2026-2027

CLASSEMENT RACE

Le 10/09/2026

Le classement RACE est utile pour l'établissement des grilles de départ, lors des Cyclo-cross du calendrier régional du Comité Régional Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur pour les catégories à partir de U19.

Conformément au Titre 5 art 5.1.44 du règlement FFC, l'ordre de départ sera établi par tirage au sort pour les catégories de U7 à U17.

Il sera fait application du barème suivant :

- 25 / 22 / 20 / 19 / 18 / 17 / 16 / 15 / 14 / 13 / 12 / 11 / 10 / 9 / 8 / 7 / 6 / 5 / 4 / 3 points pour les 20 premiers concurrent(e)s classé(e)s.
- 2 points des places 21 à 30
- 1 point à partir de 31

Un classement RACE sera établi pour chacune des catégories ci-dessous :

- U15 (H et F)
- U17 (H et F)
- U19 (H et F)
- Masters 40-49 ans, 50-59 ans, 60 ans et +
- Féminines 19-39 ans, 40 ans et +
- Espoirs / Séniors 19 - 39 ans

Les 3 premiers de chaque classement Race seront récompensés à l'issue du dernier Cyclo-cross de la saison.

Coupe de France :

Tout coureur licencié en Région Sud et participant à une manche de Coupe de France sur la saison 2026/2027 se verra attribuer, au classement Race **15 points auxquels viendront s'ajouter les points du barème**, ci-dessus, si le coureur termine dans les 20 premiers.

Inter-région Sud-Est : Epreuves non déterminées à ce jour.

Pour être Champion Régional, il faudra avoir participé aux moins à 3 Cyclo-Cross dans la saison dans le comité Région Sud dont le Championnat départemental.

Stéphane GARCIA
Président du Comité
REGION-SUD FFC